

Compte rendu de la table ronde jeunesse du 9 mars 2015

Présents :

- Gendarmerie : Capitaine Montfeuillard
- Police municipale : Michel Ellena
- Ecole élémentaire publique : Laurence Baratay, adjointe au directeur
- Ecole St François : Nathalie Martin, directrice
- Collège du Bas Chablais : Claire Sonderegger, CPE
- MJC : Nicolas Farconnet, directeur, Laure Vauchel, coordinatrice du secteur jeunes, Florian Bidal, coordinateur d'activités.
- PIJ : Candice Jargeais
- Mission Locale jeunes Chablais : Graziella Mouhous, conseillère
- EPDA (prévention spécialisée Thonon) : Odile Périllat, responsable
- Le gardien des installations communales (EAC + stade) : Thierry Gaudig
- Office Public de l'Habitat : Michel Vernaz, délégué territorial
- Basket Club Bas Chablais : Pascal et Dominique Ducloux, président et secrétaire
- Etoile Sportive Douvaine/loisin (foot) : Nelly Belli, présidente
- Mairie :
 - Lucette Chollet : adjointe à la petite enfance
 - Valérie Cuby : adjointe au primaire
 - Jean-François Baud : maire (en début de réunion)
 - Karine Le Reun : conseillère
 - Patrick Lehmann : conseiller
 - Claire Chuinard : adjointe à la jeunesse.

Excusés mais représentés : Messieurs Chaubiron, Bourdin et Wolf.

Excusé : Le pôle médico social.

Absente : L'AFR

PV : Claire Chuinard

Après un rapide tour de table un état des lieux est lancé par Monsieur le maire qui décrit la petite délinquance au quotidien sur notre commune : saleté, dégradations, incivilités, en particulier derrière les vestiaires du foot, autour des écoles, vers le boulodrome, aux Bolliets.

Plusieurs autres intervenants décrivent leurs difficultés par rapport aux incivilités rencontrées :

- Pour la gendarmerie, les incivilités sont nombreuses : cambriolages, vols de véhicules, violences, viols, vols à main armée, drogue, vandalisme, accidents de la route, etc. Douvaine est classé 4^{ème} en zone rurale (hors les villes) en matière d'infractions sur le département.
- A l'école : les parents soutiennent parfois les enfants contrevenants aux règles contre les enseignants ou l'établissement. Dégradations des portes des toilettes. Irrespect au restaurant scolaire.
- Certains enfants ou jeunes sont livrés à eux même jusque tard le soir. Les parents semblent être démunis et avoir de la peine à se faire entendre et respecter.
- Dans l'enceinte du stade et du skate park : zone sensible avec des problèmes de territoires plus ou moins respectés et des comportements inadmissibles, voire dangereux envers le gardien.
- Il existe indéniablement un phénomène de groupe car beaucoup de ces jeunes, pris individuellement ne posent pas de problème.
- Le couloir des bus au collège reste une zone difficile avec de la drogue

Plusieurs intervenants font part de leur expérience de solutions et de leurs idées :

- Concernant la zone derrière le vestiaire, elle sera fermée car c'est un lieu non visible ce qui facilite les comportements incivils.
- Un arrêté pourrait être pris sur la réglementation et les horaires d'ouverture et de fermeture de l'enceinte du stade.
- Un arrêté interdisant l'alcool sur la voie publique, comme pris à Bons en Chablais serait le bienvenu.
- Concernant les quartiers où certaines incivilités se manifestent, le capitaine Montfeuillard redit qu'il faut appeler la gendarmerie, sur le moment, insister, ne pas craindre ni de déranger, ni les représailles éventuelles des contrevenants.
- Le basket a mis en œuvre une charte de bon comportement Les jeunes qui y dérogent sont sanctionnés. Cela va de la politesse et du respect, au ramassage des bouteilles plastiques ou cannettes lors de manifestations.

- Au foot également, sur le terrain, les règles sont bien posées et les comportements adéquats.
- A l'ALJ, les jeunes, dans le cadre de leurs activités, font l'apprentissage de la citoyenneté, du respect et de la tolérance. Le « graff » du dojo est un bon exemple également du respect des lieux.
- Au Collège du Bas chablais il n'y a plus de portes cassées depuis que les élèves ont fait des « graffs » dessus. Le papier toilette a fini, lui aussi, par résister !
- Des lieux en bon état sont mieux respectés que des lieux déjà dégradés.
- Tout le monde s'accorde à dire que quand les règles et les cadres sont bien posés, les choses se passent mieux. Il est donc de la responsabilité de l'ensemble de la collectivité de les faire respecter.
- O. Périllat explique qu'avant d'être des délinquants les jeunes sont souvent des victimes et que la prévention, l'éducation et la protection de l'enfance sont essentielles.
- La reconnaissance du jeune et sa valorisation dans ce qu'il fait de bien est aussi essentielle. Il est intéressant de pouvoir associer les jeunes à l'aménagement de l'espace public qui les concerne. En cela le projet d'aménagement du skate park avec un groupe de jeunes est un bon exemple. Les chantiers jeunes pour les 15/17 ans aussi.
- Pour les parents, il est rappelé qu'il y a quelques années, des soirées débats étaient organisées sur l'éducation, l'adolescence, les comportements à risque, etc. Ce type de rencontres est à promouvoir car cela permet des temps d'échanges et l'accès à de nouvelles ressources pour les parents lors des difficultés rencontrées dans l'éducation des enfants. Les parents doivent pouvoir poser leurs difficultés dans un lieu neutre, non jugeant. Le pôle social est un partenaire incontournable pour les familles en difficulté.
- Les projets intergénérationnels sont aussi de nature à permettre aux jeunes et moins jeunes de se retrouver. Le théâtre avec des jeunes de CM2 au Foyer du Léman montre la richesse de ce lien entre les générations.

Sur la suite des attentats survenus en janvier à Paris :

- Le Capitaine Montfeuillard nous transmet que la vigilance reste une priorité. Deux cas de radicalisation ont été repérés et traités, et l'ensemble des 38 gendarmes sur notre territoire (28 communes, la CCBC et les Collines du Léman) sont particulièrement attentifs.
- Mme Sonderegger nous explique qu'au Collège du BC, les élèves ont beaucoup échangé avec leurs professeurs au moment des attentats. Le besoin de s'exprimer sur le sujet a été tel qu'un « cahier du citoyen » a été mis en place,

permettant à chacun de poursuivre sa réflexion et de la mettre noir sur blanc. A l'initiative d'un élève, ce cahier a été adressé à un Député du Finistère (connaissance) qui lui, l'a fait suivre au Premier Ministre, Mr Vals. Le Député et le Premier Ministre ont tous deux répondu au collège en les félicitant pour cette belle initiative et en souhaitant que l'engagement citoyen des jeunes se poursuive au-delà de ces tragiques évènements.

Cette idée du « Livre d'or citoyen » paraît un bon support. Elle pourrait être reprise dans d'autres structures.

- Dans les écoles les dispositifs d'éducation citoyenne vont se mettre en place. Ils devraient être opérationnels à la rentrée prochaine.
- Un projet citoyen autour de l'environnement est évoqué : Une journée pourrait se tenir un samedi en fin d'année scolaire. le Collège en ferait la promotion le basket, la MJC seraient partenaires, l'AFR travaille également sur ce thème, il faudrait pouvoir l'associer. Reste à trouver une date.

Fin de la réunion à 17h30.